

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PERSONNES RETRAITÉES OU INVALIDES SOUFFRANT D'INCONTINENCE

CONDITIONS GÉNÉRALES

Par délibération du 5 juillet 2018, le Centre intercommunal d'action social de l'Outre-Forêt a décidé d'octroyer une aide financière aux usagers du service de collecte et de traitement des ordures ménagères souffrant d'incontinence et remplissant les conditions suivantes :

- Être retraité ou invalide,
- Habiter sur le territoire de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt.

Le montant de l'aide accordée sera calculé en fonction des ressources et selon le barème ci-dessous.

Personnes seules :

TARIF	A	B	C
REVENUS (revenus n-1 avant l'abattement de 10%)	<= 1 000 €	1 001 – 1 200 €	1 201 – 1 400 €
Montant de la participation annuelle	80 €	65 €	50 €

0 € pour les revenus supérieurs à 1 400 €

Couples :

TARIF	A	B	C
REVENUS (revenus n-1 avant l'abattement de 10%)	<= 1 500 €	1 501 – 1 700 €	1 701 – 1 900 €
Montant de la participation annuelle	80 €	65 €	50 €

0 € pour les revenus supérieurs à 1 900 €

DONNÉES PERSONNELLES

La Communauté de communes de l'Outre-Forêt recueille des informations vous concernant pour le traitement de la participation financière pour les personnes incontinentes. La base légale du traitement se fonde sur la mission de service public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

Le personnel en charge du traitement des données liées au CIAS.

Les données sont conservées pendant 10 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse électronique contact@cc-outreforet.fr ou à l'adresse postale : 4 rue de l'École, 67250 HOHWILLER.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse rgpd@cdg67.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le dossier complet est à envoyer à la Communauté de communes de l'Outre-Forêt au 4 rue de l'école, 67250 Hohwiller ou sur service.personne@cc-outreforet.fr